



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :**  
**Signature de l'avenant au contrat de filière du**  
**Comité stratégique de filière « Chimie et matériaux »**

Paris, le 08/10/2021  
N°000

**Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et **Luc Benoit-Cattin**, président du Comité stratégique de **Filière « Chimie et matériaux »**, annoncent ce jour la **signature de l'avenant au contrat de filière** signé en 2018, à l'occasion d'une visite au Centre de Recherche & Innovation du groupe Solvay à Lyon/Saint-Fons, au cœur de la vallée de la chimie.

Cette actualisation du contrat de filière s'inscrit dans la dynamique du Plan France Relance. Elle vise à répondre aux enjeux actuels et futurs de la filière « Chimie et matériaux », qui regroupe les industries de la chimie, du papier-carton, de la plasturgie et du caoutchouc. Ces **enjeux prioritaires** sont :

- La **transition écologique**, en poursuivant la stratégie de décarbonation de la filière grâce à des technologies de rupture, en soutenant la décarbonation du secteur de la construction et de la rénovation grâce à la chimie de formulation, et en développant le recyclage chimique des plastiques.
- Le **renforcement de la compétitivité et de la souveraineté de l'industrie chimique**, en développant la filière chimie biosourcée et issue des biotechnologies, en redynamisant la production de principes actifs et intermédiaires pharmaceutiques au service de la sécurité sanitaire, et en renforçant l'attractivité des plateformes industrielles vecteurs de croissance.
- La **cohésion sociale**, en développant l'alternance et en anticipant plus fortement encore les besoins en compétences.
- Le **renforcement des relations avec les fournisseurs et clients**, en s'engageant avec les acteurs de la logistique pour la sécurité des opérations de stockage, et en développant une filière de plastiques recyclés aptes au contact alimentaire.

L'actualisation du contrat tire les enseignements de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques, qui ont rappelé le **rôle stratégique de la filière « Chimie et matériaux »** pour l'ensemble des secteurs industriels, et la nécessité de disposer d'une filière compétitive, souveraine et attractive. Cet avenant capitalise sur les actions déjà engagées dans France Relance, dont la baisse de la fiscalité des entreprises (20 milliards d'euros de baisse d'impôts de production sur 2021 et 2022) ou l'appui à la décarbonation de l'industrie (1,2 milliard d'euros).

A ce jour, les **différents dispositifs de soutien à l'investissement du plan France Relance** ont permis de sélectionner 340 projets lauréats (dont 58% de PME) dans les secteurs de la chimie, du papier/carton et de la plasturgie, pour un total de 2,7 milliards d'euros d'investissements et une aide publique de 432 millions d'euros.

## Accélération du développement des filières chimie biosourcée et issue des biotechnologies industrielles

Dans les prochaines semaines, le Gouvernement dévoilera la **stratégie d'accélération « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables »**. Il s'agit, à travers la mobilisation du 4<sup>ème</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA), de soutenir l'innovation et le développement en France de la chimie biosourcée et issue des biotechnologies.

Bénéficiant déjà de champions implantés sur l'ensemble de son territoire, la France a un potentiel de développement prometteur grâce à ses **ressources en biomasse** et sa maîtrise des technologies dont les biotechnologies industrielles. Cette stratégie contribuera à atteindre les objectifs de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** via la substitution de produits pétrosourcés par des produits biosourcés, et à **renforcer la compétitivité et la souveraineté** de nombreux secteurs clés. Elle apportera une valeur ajoutée complémentaire aux filières agroalimentaire et bois à travers les **bioraffineries**.

La stratégie d'accélération s'articulera autour de 5 axes principaux : poursuivre le **soutien à la recherche et à l'innovation** sur les biotechnologies industrielles, les produits biosourcés et les carburants durables ; **anticiper les besoins de compétences** ; **sécuriser l'approvisionnement en biomasse** ; développer les **marchés nationaux et à l'export** des produits biosourcés ou issus de biotechnologies et **favoriser l'investissement productif et le développement de l'offre française**.

Sur les 135 projets de la branche chimie lauréats des dispositifs de soutien à l'investissement du plan de relance, **26 relèvent de la chimie biosourcée et des biotechnologies**, représentant 404 M€ d'investissements et 48 M€ d'aides.

**Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique**, a déclaré : « *Je me réjouis de la signature de cet avenant, qui fait de la transition écologique un axe clé de la compétitivité de la filière « chimie matériaux », en poursuivant sa décarbonation, en donnant un coup d'accélérateur à la chimie biosourcée, mais aussi en renforçant l'offre de solutions face à l'urgence environnementale et climatique : nouvelles technologies de recyclage des plastiques, plastiques recyclés aptes au contact alimentaire, nouveaux produits plus durables pour la construction et la rénovation... »*

**Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie**, a déclaré : « *Premier secteur exportateur français en 2020, la chimie, qui a montré tout son dynamisme dans France Relance, s'inscrit au cœur des enjeux de la transition énergétique à travers son nouveau contrat de filière. Décarbonation des procédés, résilience des intrants critiques, développement de la chimie verte et biosourcée : voici les défis que nous relèverons ensemble pour 2030, pour une chimie verte compétitive et créatrice d'emplois dans les territoires. »*

**Luc Benoit-Cattin, président du Comité stratégique de Filière**, a déclaré : « *Depuis 2018, notre comité de filière a prouvé sa capacité à faciliter la transformation de nos secteurs industriels. La signature officielle de notre avenant au contrat de filière témoigne d'une volonté renouvelée de s'engager ensemble pour faire de notre filière, un atout pour une économie résiliente et décarbonée. La stratégie d'accélération pour les produits biosourcés et les biotech industrielles, partagée ce jour, sera l'un des axes forts de cet avenant. »*

**Cabinet de Barbara Pompili**  
[secretariat.communication@ecologie.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologie.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**  
01 53 18 44 38  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Direction générale des Entreprises**  
01 44 97 08 49  
[anne.virlogeux@finances.gouv.fr](mailto:anne.virlogeux@finances.gouv.fr)

### **A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi) @SGPI\_avenir